

**Homélie de Monseigneur Centène**  
**Pardon de l'enseignement catholique du Morbihan**  
**Sainte Anne d'Auray – 10 septembre 2023**

Chers frères et sœurs,

Les lectures de ce 23e dimanche du temps ordinaire nous rejoignent en période de rentrée, et c'est l'occasion pour nous de réfléchir à nos responsabilités, dans nos diverses communautés de vie, nos familles, nos écoles, nos communautés éducatives, nos paroisses. Qu'est-ce qui doit nous guider dans nos relations avec les autres ?

Cette question se pose depuis toujours, et elle occupe une place importante dans la liturgie d'aujourd'hui.

Elle se posait déjà, manifestement, pour le prophète Ézéchiël, à l'époque lointaine de l'exil à Babylone. Nous le voyons se sentir responsable de sa communauté. Dieu éveille en lui cette responsabilité, il reçoit la mission d'être guetteur pour la maison d'Israël. Dieu ne lui demande pas, certes, de surveiller ses proches, mais d'être le gardien qui veille sur eux. Il doit tout faire pour les empêcher de prendre un mauvais chemin. Et s'il les avertit de leur péché, Il les sauve.

Quelques siècles plus tard, Saint-Paul viendra apporter un éclairage nouveau. S'adressant aux chrétiens de Rome, il leur rappelle les éléments essentiels de la loi. Mais il va plus loin en disant le plein accomplissement de la loi, c'est l'amour. Et il définit l'amour mutuel, comme une dette que nous avons les uns à l'égard des autres.

Ce n'est pas un don que nous leur concédons, ce n'est pas une faveur que nous leur faisons, c'est une dette que nous devons acquitter.

L'Évangile que nous venons d'entendre précise une dimension importante de cette loi en ce qui concerne essentiellement la communauté des disciples.

Pour comprendre ce message, nous devons nous rappeler que nous sommes tous membres de la famille de Dieu, et qu'Il ne veut pas qu'un seul d'entre nous se perde.

Il veut ramener à Lui tous ses enfants dispersés. Il nous invite à partager son souci en nous aidant mutuellement à vivre en enfant de Dieu.

Notre mission n'est pas d'épier le péché de notre frère, mais de lui montrer le chemin qui peut le sauver. Car celui qui a pêché est d'abord un frère. Avant d'être un coupable qu'il faudrait punir, ou quelqu'un de gênant dont il faudrait se débarrasser, il est un frère qu'il faut aimer, un malade qu'il faut soigner. Il ne s'agit pas d'accuser ou de dénoncer, mais d'avoir un regard fraternel, qui accueille et redonne confiance.

C'est cette attitude que Jésus a eue envers la samaritaine, envers la femme adultère, envers le bon larron, et d'une manière générale, à l'égard de tous ceux qu'il a rencontrés : une qualité d'écoute et un regard qui ont provoqué en eux le retournement, la conversion.

Et Jésus nous indique toute une démarche progressive : va le voir, seul à seul, dans la confiance, en respectant sa dignité, en préservant sa réputation, en ne le bloquant pas aux yeux de tous, dans une

mauvaise image de lui-même. Un entretien seul à seul qui évite la clameur du fait divers et les commérages de la communauté.

Si cette rencontre personnelle ne suffit pas, Jésus nous invite à faire comme le médecin, qui fait appel à un confrère pour éclairer son diagnostic : prends avec toi deux ou trois personnes, à deux ou trois on y voit plus clair. Puis en cas de refus, va le dire à l'assemblée de l'Église. S'il n'écoute pas l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Cette décision n'est pas prise à la légère, mais, nous le voyons, après un long discernement, non sur un coup d'humeur dans un premier mouvement, mais après un discernement, après que des avis aient été confrontés. Et là encore ce n'est pas la condamnation finale du pécheur. Tout doit être entrepris par l'ensemble de la communauté pour ramener celui ou celle qui s'est égarée, plutôt que perdue. Vous connaissez tous la parabole de la brebis perdue : son maître met tout en œuvre pour la retrouver.

Si nous appartenons véritablement à la famille de Dieu, si nous sommes ses enfants d'adoption, s'Il nous aime comme un père - et c'est ce qui fonde la dette de l'amour mutuel dont nous parlait saint Paul, alors nous ne pouvons pas rester indifférent. Hausser les épaules en disant : ce n'est pas mon problème, cela ne me regarde pas. Si l'amour mutuel est une dette, alors nous sommes responsables les uns des autres et un jour, Dieu nous demandera, comme à Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?

Si la force de conviction d'un seul, de deux ou trois, et même celle de l'assemblée de l'Église n'est pas suffisante, il reste encore le recours de la prière, et c'est la finale de notre évangile : « *si deux d'entre vous se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon père qui est aux cieux* ». En effet « *quand deux ou trois sont réunis en mon nom je suis là au milieu d'eux* ». Lorsque nous sommes réunis au nom de Jésus, Jésus est là. Il est présent aujourd'hui dans l'Eucharistie que nous célébrons. Nous sommes rassemblés sous son regard.

Confions-Lui cette année qui commence, dans la certitude toujours renouvelée que nous sommes responsables les uns des autres, que nous devons prendre soin les uns des autres. Confions-Lui aujourd'hui nos familles, nos communautés éducatives, nos paroisses, et prions-Le, les uns pour les autres.

Au nom du père et du Fils et du Saint-Esprit. AMEN.